

# Vivre la pauvreté quand on est un enfant. Photographie de la pauvreté infantile en régions Ile-de-France, Provinces Alpes Côte d'Azur et Rhône-Alpes

## Colloque du 21 novembre 2011

**Etienne Pinte, Président du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, CNLE**

Quelques éléments pour commencer ce colloque :

- Les publics touchés majoritairement par la pauvreté sont les enfants dans les familles monoparentales et dans les familles nombreuses.
- le rapport 2011 du Secours catholique met en évidence la pauvreté chez les jeunes.
- **Il est fondamental que les enfants se forment, apprennent à lire et écrire, puissent être logés, et trouvent un emploi afin d'accompagner l'autonomie des jeunes.**

**Jean-Louis Deroussen, Président du Conseil d'Administration de la Cnaf**

8 millions de personnes dont 2,4 millions de personnes de moins de 18 ans sont touchées par la pauvreté en 2009.

Il est heureux de ce colloque qui permet une double analyse :

- quantitative avec données régionales et nationales.
- qualitative avec le témoignage des enfants où les objectifs ont été d'écouter, de recueillir la parole des enfants et de faire participer à la recherche de solution.

## Présentation des principaux résultats de l'étude interrégionale

- Les enfants sont plus nombreux que les adultes à être touché par la pauvreté (18% contre 13,5%)
- Un enfant en situation de pauvreté à plus de risque d'y rester à l'âge adulte.
- La question de la pauvreté chez les enfants interroge les politiques publiques et alimente le débat public

Etude dans les 3 régions les plus peuplées et les trois plus grandes agglomérations. Prise en compte de différentes formes de pauvreté :

- pauvreté monétaire à partir des données issues des fichiers CAF.
- pauvreté subjective à partir d'entretiens réalisés en face à face avec les enfants.

Population d'étude : enfants de moins de 18 ans vivant dans une famille aux ressources < au seuil de bas revenus qui est de 960 € du revenu médian français en 2009.

3 136 000 enfants au 31/12/2009 sont en situations pauvreté.

- Plus d'un enfant sur 2 vit dans des familles où les prestations représentent plus de la moitié des revenus familiaux.
- 4 enfants sur 10 dits pauvres vivent dans une famille percevant le RSA socle, soit étant dépourvues de revenus professionnels.
- Les aides du PAJE (prestation d'accueil du jeune enfant) servent moins souvent les familles pauvres car au delà de 3 ans, ces aides servent à la garde d'enfants (52% pour les familles pauvres sur 62% pour les familles allocataires avec enfants de moins de 7 ans). La garde d'enfants est faite par l'un des parents se qui les handicapent pour rechercher un travail.

Des dépenses en logement élevées

- Un grand nombre de familles pauvres vivent dans des logements surpeuplés et de mauvaises conditions avec risque de problème de santé.
- 75% des parents perçoivent une aide au logement (contre 38% pour les familles allocataires).

Le logement des familles pauvres en Ile-de-France :

- 10% accédants à la propriété
- 31% locatif privé
- 59% parc locatif social

**Où sont logés les familles n'ayant pas accès au parc locatif social ?**

*Voir le document en annexe de l'article "photographie de la pauvreté infantile en régions" pour les statistiques en Ile-de-France.*

### **Démarche qualitative inter régionale**

les principales caractéristiques des trois études :

- Rendre compte de l'expérience vécue des enfants.
- Compléter l'approche quantitative.
- Construire des focales sur certains territoires / enfants pauvres.
- Résultante d'une complémentarité entre les trois études.

**Rhône Alpes**, étude auprès de 35 enfants entre 10 et 16 ans urbains qui vivent dans l'agglomération lyonnaise. Majorité d'enfants ayant une stabilité résidentielle et une bonne intégration sociale.

Ce qui ressort de l'habitat et du lieu de vie des enfants :

- hébergement et absence de "chez soi", de "chez nous". quelles conséquences pour l'enfant ?
- **des enfants attachés à leur lieu de vie qui fait office de cocon protecteur mais aussi enfermant...**

Ce qui ressort de la thématique des vacances :

- "Les vacances, ce n'est pas aller à l'école", ce n'est donc pas partir en voyage.
- Les vacances en familles ont rarement été mentionnées, l'école et les associations prennent des relais des familles pour organiser des voyages ou à défaut des activités réalisés sur le quartier.
- **Les expériences réussies de vacances attestent de leur importance pour les enfants : elles sont une opportunité.**

Ce qui ressort de la thématique de l'école :

- L'école n'a pas été un sujet central, hors elle est déterminante dans l'avenir des enfants.
- Pour quelques enfants tout semble bien se passer. Pour d'autres, on note une scolarité difficile, des redoublements, un rejet de l'école.
- Comment changer l'image ?

**PACA**, étude auprès de 27 enfants entre 5 à 17 ans du Vaucluse - Bouches du Rhône. Territoires enquêtés : milieu urbain (ZUS marseillaise - milieu rural nord Vaucluse). Les enfants vivent dans leur famille. Ils sont tous scolarisés.

Ce qui ressort de la solidarité :

- **La force des liens familiaux et des proches.**
- "Je vois ma famille tous les jours" Manuel 15 ans.
- "Ma mère n'achète pas mes vêtements, c'est sa copine qui lui en donne quand elle n'en a plus besoin" Karim 7 ans.
- **Les enfants ne se considèrent pas comme pauvre.**

On voit un quotidien où les modèles de réussites sont rares

- "Ma mère ne travaille pas, elle est malade... ça fait 5 ans je crois et mon frère, il fait une formation en menuiserie, mais il a arrêté, ça lui plaisait pas trop" Aminata 15 ans

Les réalités pratiques impactent les ambitions

- "Je veux travailler vite car je me sens pas de faire de grandes études." Hakim 13 ans
- Les enfants n'ont pas confiance dans le système scolaire.
- Les études ne leur semblent pas utiles.

**Ile-de-France** : L'enjeu était de toucher des enfants peu visibles pour les institutions : familles Rom (3 frères et sœurs), migrants isolés (2 familles), enfants vivant à l'hôtel (2 famille). La prise de contact a été assez difficile suite aux craintes des associations.

Des enfants qui se placent dans une dynamique positive...

- Une attitude enjouée
- L'évidence des relations sociales : "j'ai beaucoup de copains..." Sourrou 5 ans
- L'école est un lieu d'épanouissement : "pour moi l'école, c'est la meilleure chose au monde, sinon tu ne sais pas lire, pas écrire, tu es foutu" Alioune 17 ans
- Des divertissements qui passent aussi par les associations et accueils de loisirs "on est allé voir le match France - Roumanie avec l'association" Zoran 13 ans

Mais qui sont néanmoins marqués par la pauvreté

- La permanence des préoccupations vitales : "ici nous sommes bien, il fait chaud, on a de quoi manger mais c'est quand même difficile parce qu'on est nombreux et que c'est petit" Marinela 9 ans
- Sous la pudeur, des envies réfrénées : Lorsqu'on présente à Sourrou 5 ans des images pour lui permettre de réagir, elle demande : " Les images, c'est pour la commande au Père-Noël ?"
- La conscience plus ou moins grande des difficultés à venir : "moi mon niveau ne me permet pas de faire ça, mais c'est de l'électricité que je voulais faire, de l'électricité auto" Alioune 17 ans
- Des conditions de vie souvent difficiles.

## 1ere table ronde : Regards croisés de chercheurs

**Michel Dollé, ancien rapporteur général du Conseil de l'Emploi, des Revenus et de la Cohésion Sociale, CERC**

2 points :

- Enquête qualitative
- Angle mort sur les pratiques des institutions et des politiques publiques

Rapport du CERC en 2004 mais rien ne fait réellement apparaître des travaux sur la question de la pauvreté des enfants, contrairement aux pays européens.

Donner la parole aux enfants pauvres interroge car:

- Cela pose un problème sur la méthode car aucune autre parole de comparaison.
- Sur quoi se fait l'analyse faite ? Par exemple, les enfants pauvres se considèrent comme les autres enfants : Il manque l'étude sur la population générale qui permettrait de faire une comparaison.

**Il rappelle que le matériel le plus ouvert sur le sujet est le travail du secours catholique en 2007 avec 15 000 interviews.**

**la pauvreté des enfants est scandaleuse car elle oblitère leur bien développement entre ses caractéristiques qui lui sont propres, celles de sa famille et celles des institutions qui l'entourent.**

Les enfants pauvres ne fréquentent pas les lieux d'accueil collectifs qui est le point de départ de l'exclusion ! Le reste à charge est trop considérable pour les familles pauvres. En Allemagne, les institutions ont le devoir de prendre le reste à charge. Comment organiser de l'accueil collectif pour les enfants pauvres ?

Un des obstacle est le problème culturel avec une distance culturelle entre les institutions et les familles pauvres. **Que fait-on et comment fait-on pour les enfants d'origines immigrées qui n'ont pas la culture et la langue des institutions accueillantes ? Nous appauvrissons ces enfants car on leur dit que leur capital propre ne vaut rien et doit être oublié.** Une des différences les plus grandes avec l'Allemagne et les pays scandinaves qui ont une attitude différente en reconnaissant et développant la culture d'origine. Ils essayent aussi de recruter des assistants et éducateurs de ces origines. En France on nie la question, l'enfant doit rentrer dans la culture française. Si on embauche des atsem de même origine, la consigne est de ne parler que le français. Il faut poser la question dans les institutions locales.

### **Erwan Lemener, coordinateur de la recherche ENFAMS, observatoire du Samu social de Paris**

Il voit un grand intérêt de croiser des approches; on peut espérer un dialogue entre les études entre le qualitatif et le quantitatif. Cela devrait permettre de resserrer les liens, de développer des approches géographiques et aussi historique.

Aspect qualitatif très intéressant avec la mise en commun. Il faut faire une analyse pour approfondir des résultats. La diversité de l'analyse fait obstacle à l'analyse. Il faut rapporter, le commun et le différentiel.

**Lors du rapport aux administrations, il ne faut pas oublier que l'enfant fait parti d'une famille, il faut donc donner la parole à tous.**

L'études sur les familles sans domicile avec au moins un enfant fait apparaître :

- Le 115 informe que les familles hébergées sont plus importantes en 2010 que des personnes seules.
- Le témoignages des travailleurs sociaux alarmants.
- Pas d'estimation du nombre de familles sans hébergements mais on imagine à 200 000 personnes dans la région francilienne.

Il nous explique son enquête ethnographique :

Immersion dans un hôtel dans le 93 pour comprendre les familles et savoir qui étaient les enfants. L'hôtel accueillait plus de 70 familles. C'est un ancien 2 étoiles avec sanitaires dans les chambres et cuisine commune.

Ce qui en ressort est que l'action publique peut produire des injonctions paradoxales. Dans la cuisine, 4 femmes et 3 jeunes enfants. Les femmes échangent sur leur cuisine, les enfants jouent dans la cuisine car ils n'ont pas le droit de jouer dans le couloir. Une femme présente depuis 1 an explique que c'est dur car il n'y a pas de lieu de jeu pour les enfants. Les plats sont prêts, les femmes lui proposent un peu de leur plat.

Les accidents sont rares mais réels. Un règlement indique que les enfants ne doivent pas être laissé sans surveillance dans le couloir. De plus, il est difficile pour les femmes de laisser en garde leur enfant dans d'autres familles pour ne pas abuser de la solidarité collective.

### **Isabelle Fréchon, chercheur à l'ined**

Il y a une proportion d'enfants protégés (dont enfants placés) et d'enfants pauvres dans chaque département. La question des enfants pauvres devraient être au cœur des questions sur les enfants protégés. Pour autant, il n'existe aucun outil statistique pour le démontrer.

**Un des problème est que les professionnels n'inscrivent pas toutes les données car ils ont peur de stigmatiser les familles.** De plus, l'aide sociale à l'enfance s'occupe d'avantage des familles défavorisée voir pauvre, contrairement à ce qui est dit. Nous devrions avoir un peu plus d'éléments dans l'avenir mais il faut laisser du temps aux études.

Pourquoi mettre les enfants protégés dans l'étude des enfants pauvres : La pauvreté du capital relationnel des enfants protégés risque de poser des difficultés lors de l'arrivée à l'âge adulte.

La prochaine étude en 2013 s'intéresse à la question : Est-ce la même chose d'être placé dans les familles d'accueil ou dans un foyer ? L'étude se fera sur un an avec une centaine d'enfants. L'intérêt est de répondre à ce qui fait que certains enfants s'en sortent et d'autres non ? Il est proposé de développer cette étude à l'échelle départementale.

### **Ewelina Cazottes, sociologue, Paris VIII Saint-Denis**

A écrit une thèse subventionnée par le Conseil Régional Ile-de-France sur la question de la pauvreté des enfants en Europe. Nouvelles tendances dans les politiques publiques. L'exemple de la région IDF et de la Voïvodie de Mazovie en Pologne.

- Des personnes vivent dans des situations de pauvreté si leur revenu et leurs ressources empêchent d'avoir des conditions acceptables.
- La pauvreté est un phénomène relatif : on est pauvre au sein d'une société donnée.
- S'agissant des enfants, l'insuffisance de ressources à leur disposition peut les empêcher d'espérer atteindre, à l'âge adulte, les conditions de vie qui seront acceptables dans la société ou ils vivront plus tard.

Contexte européen de la pauvreté des enfants : En France, ce taux était de 17% (13% pour la population totale) et en Pologne 22% (17% pour la population totale)

Le concept du bien-être et les politiques : Le centre de recherche Innocenti de l'UNICEF a mis en place des indicateurs retenus au niveau européen.

## **2eme table ronde : Structures familiales et pauvreté infantile**

### **Pierre-Yves Madignier, Président National ATD Quart-Monde**

Les résultats de l'étude sont consternant. Nous sommes dans une période où les pays sont sanctionnés par les marchés financiers quand ils n'agissent pas sur leurs problèmes structurels. Les problèmes soulevés ce matin font partie des problèmes structurels.

La question de la pauvreté des enfants est une question de justice, économique mais aussi de solidarité.

Les différents points de l'étude qui ressortent :

- les seuils de pauvreté dit à 60%, en 2009, c'est 950 €, c'est identique au seuil du RSA socle pour un couple avec 2 enfants. Le risque est que sous des moyennes, on noie la pauvreté extrême. Il ne faut pas oublier les plus pauvres.
- Les enfants qui sont le plus touchés par la pauvreté ont entre 3 et 5 ans. On crée dans cet âge là, un cumul de handicaps.
- Beaucoup de familles pauvres sont des familles nombreuses. L'idée reçue que les pauvres font des enfants pour avoir les allocations est démentie par les chiffres car cela ne permet pas de sortir de la pauvreté !
- **Notre pays doit choisir entre continuer à faire progresser le gouffre de la pauvreté ou accepter d'accompagner et d'augmenter les allocations familiales.**
- Une des anomalies des allocations familiales est qu'elles sont déduites du RSA, c'est incompréhensible.
- Nous pouvons nous interroger sur le fait que plus de la moitié des enfants pauvres ne sont pas dans un parc du logement social, comment est-ce possible ?
- **80% des familles monoparentales sont composées avec une femme. Il y a alors une double injonction : travailler et ne pas donner les moyens de garde pour leurs enfants.**
- Derrière cette étude, il y a de l'espoir avec la dynamique des enfants et des parents.
- Les parents pauvres sont écrasés par la misère. L'école doit accompagner ses enfants et leur permettre d'accéder à des conditions de vie dignes. Nous devons chercher à y tendre, même si ce n'est pas la réalité aujourd'hui.

## **François Fondard, président de l'Unaf**

L'Unaf a participé aux travaux de la commission de vulnérabilité en 2004. La question est de savoir ce que nous avons fait et comment éradiquer cette pauvreté monétaire, sociale et culturelle ?

Il faut souligner l'insuffisance des minima sociaux et notamment du RMI et du RSA. Il faut sortir les allocations familiales des minimas sociaux.

La pauvreté monétaire est en partie due à l'érosion des allocations familiales et des prestations. Elle ne profite pas de la croissance car s'adapte à l'indice INSEE qui est toujours inférieur au salaire moyen et à la revalorisation. L'Unaf propose la mise en place d'un indice mixte tenant compte des trois. Une fois encore, ce sont les familles qui ont une perte du pouvoir d'achat.

Le manque de place au mode de garde empêche les familles pauvres d'y accéder. **Il faut investir pour l'avenir de tous ces enfants.**

## **Alain Ferreti, administrateur de la Cnaf**

**Il faut investir sur les enfants car c'est l'avenir. L'enfant n'a pas à pâtir des difficultés de ses parents.**

Une CAF investit dans les classes vertes alors que ce n'est pas sa vocation première. Cela permet de rompre la spirale de la pauvreté qui est aussi une spirale du renfermement sur soi.

## **Vincent Gomez-Bonnet, président du Réseau Euro-méditerranéen pour la protection des Mineurs Isolés (REMI)**

Les mineurs isolés sont à la marge de cette étude, mais l'intérêt de ma venue prouve qu'ils ne sont pas oubliés. Cela concerne 6000 mineurs environ sur le territoire. C'est des enfants qu'on retrouve dans le dispositif de l'aide à l'enfance.

On pense aux demandeurs d'asile et aux jeunes errants qui viennent pour des problèmes économiques. La vérité est plus diverse. Il existe 3 définitions :

- Absence d'une personne responsable.
- Enfants séparés (souffrance sociale et psychologique).
- Exilés, mandatés, exploités, fugueurs, errants, rejoignant.

Complexité de la prise en charge :

- Administratives (absence de statut spécifique, problématique de régularisation, manque de responsables)
- Réalité de la double culture (déracinement, malentendu culturel...)
- Eloignement de la famille d'origine.
- Projet de vie souvent très décalé par rapport à leur âge (A 16 ans, ils viennent pour travailler).
- Difficulté du positionnement professionnel qui peut avoir tendance à confondre compassion et empathie.

Il y a des situations atypiques comme :

- Cafala, système d'adoption d'autorité parentale (enfants confiés à d'autres ressortissants vivant dans un autre pays) qui pose un problème de reconnaissance des droits français.
- Enfants accueillis par un tiers digne de confiance décidé par un juge des enfants. L'enfant a alors droit à une indemnité mais ne peut accéder aux allocations familiales.
- Les travailleurs agricoles, notamment marocains qui fait venir son enfant pour prendre le relais.
- Accueil sauvage sans droit ni titre, pris en charge par des structures : solidarité communautaire à la traite d'enfants.

## 3ème table ronde : Pertinence de l'approche territoriale pour observer et prévenir la pauvreté des enfants

**Isabelle Delaunay, chef de service de l'Observatoire départemental des Politiques sociales Conseil général de Vaucluse**

Le département du Vaucluse est impacté par la pauvreté des enfants avec 30% des moins de 18 ans. A Avignon ou Orange, le seuil de pauvreté est d'environ 300 €!

Le plus difficile de l'observatoire est de comprendre les chiffres et d'en faire une analyse juste. L'observatoire fait une enquête sur les familles : "Les mutations de la famille heureuse" créent des divorces, des séparations au nom du bonheur, et amènent beaucoup de familles monoparentales.

Les situations de très grande pauvreté touchent les familles monoparentales. Ces familles sont souvent ouvrières ou employées. Le divorce crée un handicap de pauvreté contrairement aux divorces des familles de cadres supérieurs qui elles vivent alors, une diminution du niveau de vie.

**Rousseau disait : "La pauvreté est l'affaire de tous car elle corrompt la société actuelle"**

**Anne-Claire Vaucher, Service études de la Fondation Abbé Pierre**

La Fondation a le souhait de donner un regard global du mal logement, avec :

- Le mal logement.
- Le surpeuplement.
- Des dépenses de logement bien plus importantes que leurs ressources.

Avec un éclairage plus qualitatif :

- Les enfants privés de logement personnel, qui vivent dans la rue avec leurs parents.
- Les mineurs étrangers sans papier, sans référents sur le territoire.
- Les familles hébergées par des tiers.
- Les familles hébergées dans des hôtels.
- Les enfants du voyage qui vivent dans des endroits très précaires et sont obligés à une forte rotation.
- Les familles monoparentales qui sont accueillies dans des structures d'accueil.

**Pour information, l'INSEE (L'institut national de la statistique et des études économiques) a fait la semaine dernière, une étude sur les enfants de familles monoparentales qui vivent dans des logements précaires.**

Le rapport annuel de 2009 de la Fondation sur le mal logement fait apparaître que cela engendre :

- Des problèmes de santé, d'hygiène, de bruit, de stress....
- Un manque d'intimité très difficile à vivre à la période de l'adolescence. Il faut mesurer ce que cela peut amener de ne pouvoir inviter ses copains par honte ou autre.
- Une double peine car handicap immédiat et avenir rétréci et fragilisé. Va renforcer le déterminisme social et amène régulièrement à reproduire les handicaps.

La pertinence de l'approche territoriale est réelle pour la Fondation car elle permet de mieux maîtriser le territoire local. La Fondation a besoin de cette connaissance pour la mise en place d'actions.

**Daniel Zielinski, Délégué général de l'Unccas**

L'enquêtes sur la précarisation faites par l'Unccas met en avant des indicateurs de la crise :

- 83% de demandes supplémentaires.
- 68 % des CCAS constate une aggravation des familles monoparentale : facture d'énergie, loyer, alimentation...
- 55% des familles ont des difficultés à honorer les paiements de la cantine ou de l'accueil de loisirs.

- Un grand nombre de familles renoncent aux soins. Certaines utilisent les micros-crédits personnel pour des problèmes de santé. Il est rappelé que les micros-crédits n'ont pas été mis en place pour cela.

Le CCAS a un rôle d'observation obligatoire. Elle met en place une analyse des besoins sociaux qui permet de repérer les manques, les besoins avec les partenaires pour apporter une réponse collective.

Les CCAS n'ont pas les moyens de répondre aux besoins de plus en plus nombreux. L'observation doit permettre de mieux cibler pour mettre en place des dispositifs communs.

Les CCAS sont très présents dans l'accueil de la petite enfance. Un établissement d'accueil de la petite enfance sur 5 est géré par un CCAS. Les CCAS sont aussi présent dans les REAAP (réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents), la cantine et tout ce qui a un lien avec le scolaire.

**La proximité de la ville et l'intercommunalité doivent travailler ensemble pour être plus pertinent.**

### **Didier Lesueur, Directeur général adjoint de l'Odas**

L'ODAS observe en faisant observer. L'ODAS travaille avec l'ensemble des acteurs publics et privés.

Le bilan de la décentralisation fait apparaître que la proximité régule mieux que la norme. Les villes ont peut de compétence dans l'action sociale, mais grâce à la clause de compétence générale, cela permet aux ville d'agir sur tout ce qui préoccupe les concitoyens.

Aujourd'hui, nous avons une nouvelle question sociale :

- Dans les années 70, ont accompagné les personnes vers le plein emploi.
- Aujourd'hui, la massification du chômage et la rarification des emplois non qualifié créent :
  - Précarité relationnelle : isolement
  - Précarité identitaire : perte des repères de la famille
  - Inactivité : Absence de reconnaissance sociale et professionnelle

C'est la question du vivre ensemble qui est posée.

Territoires et territorialisation : Il faut engager un travail de fond avec tous les partenaires pour mobiliser les intéressés et les réponses qu'il faut développer avec eux. Importance du diagnostic partagé sur la précarité économique, relationnelle et identitaire. De plus, il faut réfléchir à la mise en place d'actions pour le mieux vivre ensemble.

### **Question : Quelle place de la santé dans l'observation territoriale ?**

M. Zielinski, UNCASS, avoue que ce domaine est inconnu dans les indicateurs aujourd'hui.

Mme Delaunay, CG du Vaucluse, informe que leur diagnostic fait apparaître la question du suicide chez les jeunes.

M. Lesueur, ODAS, rappelle que la santé n'est pas une compétence ni des villes et ni des départements. Les ARS ont été mises en place et sont très forte pour soigner. L'approche de la santé est par contre plus compliquée.

Une personne dans la salle de l'ARS PACA explique que dans le cadre de la loi santé, hôpital, des études ont été faites et des programmes et des plans d'actions ont été élaboré.

## Conclusion

### Etienne Pinte

Il retient 4 observations :

- La réunion de 3 régions est une initiative exemplaire.
- Il faut rappeler que c'est la première réflexion sur la pauvreté des enfants.
- Cette rencontre peut-être considérée comme le second volet du rapport du Secours Catholique sur la pauvreté des jeunes.
- 350 000 à 400 000 places d'accueil du jeune enfant manquent pour permettre aux enfants pauvres d'y accéder. Pour autant, tout prouve que la socialisation est fondamentale entre 18 mois et 3 ans. Seul 1 enfant pauvre sur 10 accède au mode de garde collectif.

### Marie-Anne Montchamps, Secrétaire d'Etat aux Solidarités et à la Cohésion sociale

Chaque année à la même époque, on redécouvre avec regret les chiffres de la pauvreté qui montrent notre échec ou notre imperfection. Cette journée a permis d'échanger sur cette difficile et épineuse question de la pauvreté des enfants. Les enfants souffrent de la pauvreté, de manière différente par rapport aux adultes. Pour autant l'accès à la culture et aux savoirs est prioritaire.

Elle salue le travail exceptionnel des associations et souhaite un partenariat entre ces associations et les politiques publiques.

Protéger les enfants de la précarité, c'est accompagner les parents. Cela devrait permettre d'œuvrer contre la pauvreté de demain.

Lutter contre la paupérisation, c'est aider les familles quand elles en ont besoin. Aujourd'hui, le retour à l'emploi des mères est très compliqué car elles n'ont pas accès au mode de garde. Le gouvernement va créer 200 000 mille places.

Elle s'interroge sur comment améliorer notre modèle ? Comment éradiquer ce fléau ?

- Il faut innover.
- Il faut réussir à définir la famille contemporaine.
- Il faut travailler sur les solidarités, les liens sociaux.

Compte-rendu fait par un participant de la rencontre